

**République Islamique de Mauritanie**  
**Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté Alimentaire**



**Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI)**

---

*Avis d'Appel d'Offres National (AAON)*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site Beta.mr depuis le 04 mars 2024.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° : 35/CPMP/MA/PRODEFI/2024.
3. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement agricole (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu l'Aménagement et l'équipement de 46 périmètres maraîchers dotés de pompage solaire et de systèmes d'irrigation californien à pompage solaire.
4. Le Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d'aménagement d'équipement de 46 périmètres maraîchers dotés de pompage solaire et de systèmes d'irrigation californien à pompage solaire.
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national Ouvert.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr), de 9 h à 16 h du Lundi au Jeudi et de 9h à 11h le vendredi.
8. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. L'entreprise doit prouver par des attestations de service fait ou attestation de bonne exécution qu'elle a déjà réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires avec une valeur minimum de douze millions ouguiyas (12 000 000 MRU). La similitude portera sur la nature et le volume. Ces attestations de bonne exécution devront faire une description détaillée de l'objet de ces marchés, le nom et les références du maître d'ouvrage, le montant total du marché, le montant attribué à l'entreprise en cas de groupement et la période d'exécution, seuls les marchés attestés par les maîtres d'ouvrage (entités publiques ou parapubliques) seront pris en considération, page de garde du contrat, dernière page du contrat et PV de réceptions sont obligatoires. L'omission de ces justificatifs conduira à la non considération de l'expérience de l'entreprise.
  - b. L'entrepreneur doit justifier qu'il dispose du matériel minimal suivant au moment de la soumission :
    - 02 camions benne ( $\geq 10T$ );
    - 02 véhicule utilitaire tout terrain;
    - 02 Caisses à outils plomberie
    - Tout autre matériel indispensable pour la bonne exécution des Travaux dans les délais et correspondant au planning proposé.

- c. L'entrepreneur doit proposer le personnel clé suivant :
- Six (06) techniciens spécialistes dans la pose et l'installation de pompes solaires : un Ingénieur Adjoint ou un Technicien supérieur diplômé en mécanique, génie rural ou toute autre spécialité connexe (Bac+2 ans au moins) ayant au moins une expérience de cinq (5) ans dans le domaine des travaux d'installation de pompes solaires pour l'irrigation agricole;
  - Six(06) plombiers expérimentés ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'installation de réseaux d'irrigation dont le réseau californien.
  - Un personnel d'appui nécessaire à l'exécution des travaux d'installation de pompes et de réseaux d'irrigation californien.

*Les CV doivent être fournis dans l'offre technique avec un engagement ferme, de l'Entrepreneur, que le personnel proposé remplira la mission en cas d'attribution du marché.*

- d. Fournir une attestation d'autofinancement d'un montant de quatre million (4 000 000 MRU) délivrée par une banque agréée et établie en Mauritanie.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr), à compter du 12/08/2024 contre le paiement, non remboursable, au **Trésor Public exclusivement**, de trois mille Ouguiyas (3 000 MRU). Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. Les offres devront être déposées sous pli fermé à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 11/09/2024 à 12 H : 00mn TU. Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis le 11/09/2024 à 12H : 00mn, à l'adresse : « **la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2<sup>ème</sup> étage et dans le coin gauche -Tevregh Zeina-Nouakchott-Mauritanie** »

Les offres doivent comprendre une garantie d'un montant de trois cent mille Ouguiyas (300 000 MRU), elle doit être valide pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Coordonnateur du PRODEFI**

**Abdallahi Baba ZEYAD**